

GROUPE L'ÉCOLOGIE POUR PESSAC, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Pour notre santé, pour le climat, plafonnons le trafic aérien

La journée européenne du 13 mars de mobilisation pour le plafonnement du trafic aérien a rappelé la nécessité de réduire le nombre de vols pour protéger la santé des habitants exposés et baisser les émissions de CO2. Personne ne peut croire sérieusement que l'avion « vert » est pour demain. Des chercheurs et experts de l'aéronautique ont publié une tribune appelant les grands acteurs du secteur comme Airbus, Safran, Air France, Aéroports de Paris, à planifier une réduction du trafic aérien.

À l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, le 13 mars, nous étions plusieurs élus écologistes de Pessac, Mérignac, du Haillan, à soutenir les associations. Il est temps que l'aéroport, l'un des derniers à ne pas avoir de couvre-feu, interdise les vols de nuit de 22h à 6h. Nous demandons aussi le transfert des vols des Rafale sur un autre aérodrome tel que Cazaux.

Surtout, l'aéroport doit revoir sa stratégie de développement, basée sur le low cost, avec

72 % des vols en 2023. Le trafic doit être plafonné, par exemple à 50 000 mouvements, nombre stable de 1998 à 2015 avant sa forte croissance jusqu'en 2019 et la crise du Covid. La priorité, c'est de réduire le trafic aérien avant de se poser la question du devenir de la piste sécante qui reçoit environ 15 % du total. C'est le combat que devrait mener le maire de Pessac pour la santé de tous et face au dérèglement climatique.

Laure Curvale (EELV-Les Écologistes), Michaël Ristic (EELV-Les Écologistes),
Christel Chaîneaud (Citoyenne)

Contact : ecologiepourpessac@gmail.com